

08-MAR-2007

Développement

Etude sur l'âge des députés cantonaux

Les 45 à 54 ans dominent les parlements - Romands plus jeunes

Lausanne/Berne (ats) La tranche des 45-54 ans est la classe d'âge la plus représentée dans les parlements cantonaux. Les législatifs sont un peu plus jeunes en Suisse romande et dans les cantons catholiques par rapport au reste du pays, relève une étude de la banque de données BADAC.

Près de 41 % des parlementaires ont entre 45 et 54 ans. Les 55 à 64 ans occupent de leur côté 26 % des sièges en moyenne, indique l'étude élaborée par le politologue Andreas Ladner de l'Institut des hautes études en administration publique (Idheap) à Lausanne. Les moins représentés avec 0,6 % des élus cantonaux sont les 18-25 ans.

La classe des 35 à 44 ans arrive en troisième position avec une représentation moyenne de 23 %. Suivent les 25-34 ans avec 6 % et les plus de 65 ans avec 3 %.

En comparaison: la classe d'âge des 45 à 54 ans compose le 14 % de la population suisse. Les plus de 65 ans représentent 16 % des habitants et les moins de 35 ans 41 %.

La sous-représentation des jeunes s'explique par un intérêt moindre pour la politique à cet âge, selon l'étude. Plus surprenant est en revanche la faible proportion des retraités.

Plus jeunes que le Conseil national

La moyenne d'âge des parlements cantonaux - 46,3 ans à la fin 2004 - est nettement plus basse que celle du Conseil national.

L'âge moyen de la Chambre du peuple était de 51,6 ans au début de la législature (état: décembre 2003). Une différence due au fait qu'un politicien s'engage d'abord aux niveaux communal et cantonal avant de passer à un mandat fédéral.

Les législatifs les plus jeunes se trouvent en Suisse romande et dans les petits cantons catholiques. Les parlements du Valais, du Jura et de Genève ont une moyenne d'âge inférieure à 44 ans; ceux de Schwytz, Obwald et Zoug inférieure à 45 ans. A l'opposé, Uri, Berne, Zurich et Vaud ont des législatifs relativement vieux, avec un âge moyen de plus de 48 ans.

Autre culture politique

La culture politique en Suisse romande est marquée par la démocratie représentative, moins par la démocratie directe, constate l'étude. Les jeunes s'intéressent donc plus tôt à un mandat. Genève connaît en outre un système d'indemnisation attrayant.

L'effet d'intégration et de mobilisation de la religion explique la "jeunesse" des législatifs catholiques. La reprise d'un mandat politique appartient aux devoirs sociaux et se base encore très fortement sur la tradition.

Etude complète disponible via :

<http://www.badac.ch/FR/news/index.html>

(SDA-ATS/vhd tm/c5swi par soz for)

081101 mar 07